

**FO ne bradera pas les acquis  
des électriciens et gaziers**

Modification de la structure des entreprises, filialisation des activités, fin des TRV, non-application des règles... ont conduit à la dégradation du mode de financement des activités sociales. Après 1 an d'échange avec les employeurs de la Branche, la négociation sur leur avenir s'est engagée.

**Pour FO, l'ensemble des entreprises du secteur de l'énergie doit contribuer au financement des activités sociales.**

Notre organisation a, d'ores et déjà, agi début septembre en assignant en justice Direct Energie. Devenue le 3<sup>e</sup> opérateur du secteur, favorisée par un marché dérégulé et l'inertie des législateurs, cette entreprise est l'exemple d'une concurrence librement faussée.

D'après les employeurs et les pouvoirs publics, la production, le transport et la commercialisation de l'énergie ne pourraient suffire à la viabilité du financement. Il serait donc question d'introduire le critère de la masse salariale qui conduirait à moyen terme vers le droit commun, générateur de disparités entre les entreprises et les salariés.

Pour FO, la source que représentent les dividendes versés aux actionnaires est une piste à plusieurs milliards à exploiter.

Nous invitons les organisations syndicales réellement déterminées à préserver les activités sociales, à défendre les salariés et le Statut national des IEG et à nous rejoindre sur ces batailles juridiques. **Il est indispensable de s'opposer au dumping social et au drame humain qui se profile.**

**FO réaffirme son attachement à la gestion des activités sociales par les organisations syndicales, car elles seules représentent les salariés et leurs intérêts.**

**FO n'acceptera de modifications réglementaires qu'à condition qu'elles soient viabilisées par le Statut national du personnel des IEG.**

**Pour FO, la source que représentent les dividendes versés aux actionnaires est une piste à plusieurs milliards à exploiter.**

Près de 1000 salariés de la restauration méridienne sont à ce jour inquiets de leur devenir. Le transfert vers d'autres sociétés induirait la perte d'avantages sociaux salaire, etc. FO demande leur basculement au Statut afin de garantir leurs droits.

Plus de 3000 salariés des organismes sociaux sont également visés par une réorganisation significative qui aboutirait inmanquablement à une forte baisse d'emplois. **La pérennité des emplois de nos collègues dépendra alors de la viabilité du financement des activités sociales.**

Enfin, si les employeurs sont tentés d'emmener les organisations syndicales sur des pistes stériles en termes de financement, dont les conséquences sont déjà rejetées par les personnels, FO ne dérogera pas à ses valeurs.

**Agir, ne pas subir**